

DT6 : Relations Capacités/Compétences/Tâches Bac Pro

Capacités		Compétences	Tâches																																	
			T1.1	T1.2	T1.3	T1.4	T1.5	T1.6	T1.7	T1.8	T2.1	T2.2	T2.3	T2.4	T2.5	T2.6	T2.7	T2.8	T3.1	T3.2	T3.3	T4.1	T4.2	T4.3	T5.1	T5.2	T5.3	T6.1	T6.2	T6.3	T6.4	T6.5				
C1	Communiquer – S’informer	1.1 Accueillir le client, réceptionner le véhicule.	■	■	■																															
		1.2 Conseiller le client, proposer un service complémentaire.		■	■																															
		1.3 Effectuer une estimation des travaux.																																		
		1.4 Rédiger l’ordre de réparation.																																		
		1.5 Renseigner les documents et les outils de suivi de la démarche qualité.																																		
		1.6 Rendre compte au client ou à la hiérarchie.																																		
C2	Traiter – Décider - Organiser	2.1 Collecter, analyser les informations techniques et réglementaires.																																		
		2.2 Analyser les systèmes mis en œuvre.																																		
		2.3 Commander les pièces et les produits nécessaires à l’intervention.																																		
		2.4 Organiser le poste de travail.																																		
		2.5 Assurer la maintenance du poste de travail et des équipements.																																		

Capacités	Compétences		Tâches																																		
			T1.1	T1.2	T1.3	T1.4	T1.5	T1.6	T1.7	T1.8	T2.1	T2.2	T2.3	T2.4	T2.5	T2.6	T2.7	T2.8	T3.1	T3.2	T3.3	T4.1	T4.2	T4.3	T5.1	T5.2	T5.3	T6.1	T6.2	T6.3	T6.4	T6.5					
C3	Diagnostic	3.1	Contrôler l'état géométrique des structures et des trains roulants.																																		
		3.2	Diagnostiquer l'état géométrique des structures et des trains roulants.																																		
C4	Mettre en conformité	4.1	Réparer, restructurer les éléments détériorés.																																		
		4.2	Remettre en conformité la structure du véhicule et des trains roulants.																																		
		4.3	Remettre en état les systèmes mettant en œuvre des énergies.																																		
		4.4	Peindre un élément et analyser la qualité du recouvrement.																																		

DT7 : Référentiel d'Activités Professionnelles du CAP

ACTIVITÉS	Tâches principales
1. <u>Préparer l'intervention</u>	T1.1 Accueillir et orienter le client T1.2 Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier T1.3 Collecter les données, établir la liste des pièces et des produits nécessaires T1.4 Agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention
2. <u>Déposer, reposer les éléments.</u>	T2.1 Déposer, reposer les pièces mécaniques, les éléments de sellerie et de verrouillage, débrancher, les éléments des systèmes électriques, électroniques, sauvegarder les mémoires T2.2 Déposer les pièces détériorées T2.3 Réaliser le contrôle de géométrie des structures T2.4 Monter et ajuster les pièces neuves
3 <u>Réparer les éléments</u>	T3.1 Remettre en forme les pièces détériorées T3.2 Protéger contre la corrosion T3.3 Réparer les éléments en matériaux composites T3.4 Remplacer les vitrages
4 <u>Préparer la mise en peinture du véhicule</u>	T4.1 Dégraisser, laver les éléments liés à l'intervention T4.2 Mastiquer, poncer à sec les éléments T4.3 Protéger les zones à ne pas traiter
5 <u>Préparer le véhicule à la livraison</u>	T5.1 Reposer les éléments de carrosserie après intervention du peintre T5.2 Reconnecter les éléments des circuits électriques, hydrauliques, réinitialiser T5.3 Réaliser le contrôle et la mesure des trains roulants T5.4 Effectuer le tri sélectif des déchets, remettre en état le poste de travail T5.5 Rendre compte de l'intervention à l'entreprise

DT8 : Compétences du CAP

Activités	Capacités	Compétences	
Préparer l'intervention	Communiquer	C1	1 Communiquer avec un client dans une carrosserie
			1 Mettre en rapport le client avec la personne ou le service compétent
Déposer reposer les éléments	Préparer	C2	1 Informer l'entreprise
			1 Renseigner la fiche de travail
Réparer les éléments	Réaliser	C3	2 Rendre compte oralement à un membre de l'entreprise
			3 Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation.
Préparer la mise en peinture du véhicule	Évaluer	C4	3 Collecter les données techniques
			1 Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue
Préparer le véhicule à la livraison			2 Se tenir informé des évolutions techniques
			4 Restituer le véhicule
			1 Signaler les anomalies constatées
			2 Commenter les travaux réalisés
			3 Renseigner les documents de suivi
			1 Préparer l'intervention et organiser le poste de travail
			1 Préparer le véhicule à l'intervention
			2 Agencer le poste de travail avec ses équipements
			3 Mettre en poste le véhicule
			4 Remettre en état le poste de travail et ses équipements
			1 Déposer, démonter, remonter, reposer les éléments
			1 Déposer, reposer les éléments de sellerie et de verrouillage
			2 Débrancher, rebrancher les composants des systèmes électriques, hydrauliques et pneumatiques
			3 Appliquer une procédure de réinitialisation des indicateurs de défauts et de maintenance
			4 Désassembler, assembler, ajuster les éléments amovibles et inamovibles
			2 Réparer les éléments
			1 Remettre en forme les éléments détériorés
			2 Protéger contre la corrosion
			3 Assurer l'étanchéité
			4 Réparer les éléments en matériaux composites
			5 Remplacer les vitrages
			6 Mastiquer, poncer les éléments réparés
			3 Contrôler les structures
			1 Appliquer une procédure de contrôle des trains roulants
			2 Appliquer une procédure de contrôle des soubassements
			1 Évaluer la qualité
			1 Contrôler la qualité de son intervention
			2 Identifier les risques professionnels et mettre en œuvre les protections adaptées
			3 Appliquer les règles de tri sélectif des déchets

Activité A3 : CONTRÔLE, RÉPARATION DES STRUCTURES

Tâche T3.1 – Contrôler la géométrie de la structure

1 – Description de la tâche

- Collecter et analyser les données techniques nécessaires (véhicule, appareil de contrôle).
- Réaliser la mise en assiette.
- Effectuer le contrôle du soubassement.
- Éditer une fiche de contrôle de la structure.
- Analyser, interpréter, traiter les valeurs relevées.
- Identifier les éléments défailants.
- Définir l'intervention à réaliser.

2 – Situation de début

Un véhicule accidenté nécessitant un contrôle du soubassement avec / ou sans mécanique.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- La fiche de travail.
- Les équipements et outillages.

3.2 – Liaisons

- La hiérarchie.
- L'expert automobile.

3.3 – Références et ressources

- Les préconisations de maintenance et de réparation des carrosseries.
- La documentation technique du constructeur et équipementier.
- Les notes techniques du constructeur.
- La démarche qualité de l'entreprise.
- Le document unique.

4 – Résultats attendus

- ✓ Le véhicule est manutentionné en toute sécurité.
- ✓ Le banc de contrôle et ses composants sont correctement mis en œuvre.
- ✓ La mise en assiette est conforme.
- ✓ La procédure de mesure est respectée.
- ✓ Les valeurs relevées correspondent à l'état constaté du véhicule.
- ✓ La fiche de contrôle du soubassement est correctement renseignée.
- ✓ L'ensemble des informations est traité.
- ✓ Les éléments défailants sont identifiés.
- ✓ L'intervention définie est adaptée et conforme aux préconisations du constructeur.
- ✓ Le temps alloué est respecté.

5 – Autonomie



Activité A3 : CONTRÔLE, RÉPARATION DES STRUCTURES

Tâche T3.3 – Remettre en ligne les éléments de la structure

1 – Description de la tâche

- Positionner le véhicule sur le système de redressage.
- Mettre en place les moyens de traction à partir de l'analyse et de l'interprétation des relevés.
- Identifier les risques et mettre en sécurité.
- Réaliser la remise en ligne de la structure.
- Contrôler la conformité de la remise en ligne de la structure.

2 – Situation de début

Un véhicule accidenté nécessitant une remise en ligne du soubassement avec / ou sans mécanique, après analyse et interprétation des relevés.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- La fiche de travail.
- Les équipements et outillages.

3.2 – Liaisons

- La hiérarchie.

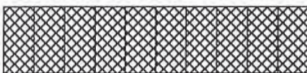
3.3 – Références et ressources

- Les préconisations de maintenance et de réparation des carrosseries.
- La documentation technique du constructeur et équipementier.
- Les banques de données d'informations (constructeur, appareil de contrôle,...).
- La fiche d'analyse et d'interprétation des relevés.
- Les notes techniques du constructeur.
- La démarche qualité de l'entreprise.
- Le document unique.

4 – Résultats attendus

- ✓ Le positionnement et l'ancrage du véhicule sur l'aire de redressage sont conformes.
- ✓ Le système de traction est positionné conformément aux sens de déformation et dans le respect des règles de sécurité.
- ✓ La remise en ligne est correctement effectuée.
- ✓ La structure est conforme aux données du constructeur.
- ✓ Le temps alloué est respecté.

5 – Autonomie



CAPLP Externe et CAFEP Réparation et revêtement en carrosserie	Session 2014
Dossier Technique	DT 12/21

DT10 : EP2/UP2 du CAP – Réalisation d'interventions de réparation des carrosseries sur un véhicule

Coefficient 13 (dont 1 pour la PSE)

Objectifs et contenus de l'épreuve

Cette épreuve doit permettre d'évaluer les compétences professionnelles du candidat relatives

- à la réalisation d'opérations de réparation d'éléments de carrosserie sur véhicule ;
- à la réalisation de contrôles et mesures des carrosseries sur véhicule.

Finalités et objectifs de l'épreuve

L'épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales suivantes : C1.1, C1.2, C1.3, C1.4, C2.1, C3.1, C3.2, C4.1 en liaison avec les tableaux des mises en relation de l'épreuve EP2 première situation et EP2 deuxième situation.

Structure de l'épreuve et critères d'évaluation

L'épreuve se décompose en deux parties.

Première partie : réalisation d'opérations de réparation d'éléments de carrosserie sur un véhicule

14 points

L'évaluation prend plus particulièrement en compte :

- l'aptitude du candidat à mobiliser ses savoirs et savoir faire face à des situations concrètes ;
- le degré d'autonomie du candidat, la façon dont il communique ;
- les résultats obtenus en relation avec les compétences mises en œuvre.

• Finalités et objectifs de la première partie

Cette partie d'épreuve doit permettre d'évaluer les compétences professionnelles du candidat relatives à la préparation et à la réalisation de réparations des éléments de la carrosserie des véhicules. La procédure d'intervention sera à disposition du candidat.

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes du référentiel de certification : C1.1, C1.2, C1.3, C1.4, C2.1, C3.1, C3.2, et C4.1.

• Conditions de réalisation

À partir de tout ou partie des données suivantes :

- de la fiche de travail concernant des opérations de réparation d'un élément appartenant à un véhicule ;
- des documents techniques relatifs au véhicule, à l'outillage, à la procédure de travail et à la sécurité.

Et en présence :

- d'un véhicule de génération actuelle ;
- des moyens techniques appropriés à la réalisation des interventions prévues.

Le candidat réalise l'intervention prévue. Il devra notamment :

- prendre en charge le véhicule ;
- procéder à la préparation de l'intervention ;
- effectuer les déposes, démontages nécessaires ;
- réaliser les réparations adaptées ;
- fournir les éléments nécessaires à la facturation ;
- évaluer la qualité de l'intervention ;
- effectuer un compte rendu oral du travail réalisé et signaler les anomalies constatées.

L'évaluation prendra en compte :

- la préparation et l'organisation de l'intervention ;
- la conformité de l'intervention aux prescriptions ;
- la rigueur dans l'utilisation des moyens ;
- l'exactitude des informations fournies par le candidat ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- la cohérence du compte rendu oral.

CAPLP Externe et CAFEP Réparation et revêtement en carrosserie	Session 2014
Dossier Technique	DT 13/21

Deuxième partie : réalisation de contrôles et de mesures des carrosseries des véhicules 6 points

• Finalités et objectifs de la deuxième partie

Cette situation doit permettre d'évaluer les compétences professionnelles du candidat relatives à la réalisation d'une opération de contrôles et de mesures des éléments d'un train roulant et/ou d'une carrosserie de véhicule.

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes du référentiel de certification : C1.2.2, C1.3.1, C1.4, C2.1.2, C2.1.3, C3.3.1, C3.3.2, C4.1.1 et C4.1.2.

• Conditions de réalisation

À partir :

- d'un véhicule complet pouvant être accidenté ;
- des documents techniques relatifs au véhicule, à l'outillage et à la sécurité.

Et en présence :

- des moyens techniques appropriés ;
- des moyens de protection adaptés ;
- de la documentation spécifique.

Le candidat doit :

- procéder à la préparation du véhicule et du poste de travail ;
- réaliser les contrôles et les mesures nécessaires ;
- compléter une fiche de relevés ;
- compléter la fiche de travail ;
- commenter au jury les travaux réalisés et signaler les anomalies constatées.

• Évaluation

L'évaluation prend en compte :

- la préparation et l'organisation de l'intervention,
- la conformité de l'intervention aux prescriptions,
- la qualité du travail effectué,
- l'exactitude des informations fournies, (fiche de travail, tableau de relevés et commentaires),
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

• Modes d'évaluation

Les activités à réaliser, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

Épreuve ponctuelle pratique

L'évaluation s'effectue dans le cadre d'une épreuve pratique d'une durée de 8 heures maximum en fonction de l'intervention à réaliser.

Elle comporte deux parties décrites dans la définition de l'épreuve.

La première partie, notée sur 14 points, d'une durée de 4 heures maximum, permet d'évaluer les compétences visées lors de la préparation et de la réalisation de réparations des éléments de la carrosserie des véhicules. Cette intervention se déroule sur un véhicule.

Un tirage au sort permet de déterminer le véhicule sur lequel chaque candidat va travailler ; au minimum, trois postes différents sont à prévoir.

Il faudra veiller à ce que tous les postes soient de durée et de niveau de difficulté similaires.

La seconde partie, notée sur 6 points, d'une durée de 3 à 4 heures maximum, permet d'évaluer les compétences visées lors de la réalisation d'une opération de contrôles et de mesures des éléments d'un train roulant et/ou d'une carrosserie de véhicule.

Cette intervention se déroule sur un véhicule complet.

Un tirage au sort permet de déterminer le véhicule sur lequel chaque candidat va travailler ; au minimum, trois postes différents sont à prévoir.

Il faudra veiller à ce que tous les postes soient de durée et de niveau de difficulté similaires.

Contrôle en cours de formation

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, organisées par l'établissement de formation, au cours du troisième trimestre de l'année scolaire de la session d'examen.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

CAPLP Externe et CAFEP Réparation et revêtement en carrosserie	Session 2014
Dossier Technique	DT 14/21

La première situation, notée sur 14 points, permet d'évaluer les compétences visées lors de la préparation et de la réalisation de réparations des éléments de la carrosserie des véhicules.

Au terme de la période de formation en milieu professionnel, les professeurs concernés et les formateurs de l'entreprise déterminent conjointement, pour cette partie de l'épreuve, la note et l'appréciation qui seront proposées au jury.

Cette proposition prend en compte :

- les compétences acquises lors des travaux réalisés en entreprise ;
- l'entretien avec le formateur (tuteur, maître d'apprentissage) de la dernière entreprise d'accueil et un professeur d'enseignement professionnel membre de l'équipe pédagogique ayant en charge la formation.

À l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera pour chaque candidat un dossier comprenant : une fiche d'analyse du travail effectué par le candidat, rédigée par l'équipe pédagogique en termes de comparaison entre ce qui a été réalisé par le candidat et ce qui était attendu avec la fiche d'évaluation (barèmes détaillés, critères d'évaluation...) en relation avec le livret de liaison ou de suivi en entreprise.

La seconde situation, notée sur 6 points, permet d'évaluer les compétences visées lors de la réalisation d'une opération de contrôles et de mesures des éléments d'un train roulant et/ou d'une carrosserie de véhicule.

Cette situation, organisée par les professeurs chargés des enseignements technologiques et professionnels, se déroule dans l'établissement de formation.

Le candidat est informé à l'avance du moment prévu pour le déroulement de la situation d'évaluation. La période choisie pouvant être différente pour chacun des candidats, son choix relève de la responsabilité des enseignants. La commission d'évaluation est composée de l'équipe enseignante avec la participation d'un professionnel si possible.

À l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique du centre de formation constitue pour chaque candidat un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis aux candidats pour conduire le travail demandé ;
- la description des conditions techniques de réalisation (fiche de préparation) ;
- la fiche d'évaluation avec les indicateurs et critères ayant permis la proposition de note et une fiche d'analyse du travail réalisé par le candidat. Ces deux fiches seront adressées au jury qui pourra éventuellement demander à avoir communication de l'ensemble du dossier constitué.

L'ensemble de ces documents sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

CAPLP Externe et CAFEP Réparation et revêtement en carrosserie	Session 2014
Dossier Technique	DT 15/21

DT11 : Tableau des relations entre compétences –savoirs de la deuxième situation d'évaluation de l'unité UP2 du CAP

Capacités et compétences		Analyse fonctionnelle et structurelle	Lecture de la représentation d'un élément	Le véhicule	Les matériaux	Les assemblages	La réparation des carrosseries	La communication	L'organisation de la réparation	La qualité	La prévention des risques professionnels
		S1.1	S1.2	S2.1	S2.2	S2.3	S2.4	S3.1	S3.2	S3.3	S3.4
C1 – communiquer											
1 Communiquer avec un client dans une carrosserie											
1	Mettre en rapport le client avec la personne ou le service compétent										
2 Informer l'entreprise											
1	Renseigner la fiche de travail										
2	Rendre compte oralement à un membre de l'entreprise										
3	Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation										
3 Collecter les données techniques											
1	Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue										
2	Se tenir informé des évolutions techniques										
4 Restituer le véhicule											
1	Signaler les anomalies constatées										
2	Commenter les travaux réalisés										
3	Renseigner les documents de suivi										
C2 – préparer											
1 Préparer l'intervention et organiser le poste de travail											
1	Préparer le véhicule à l'intervention										
2	Agencer le poste de travail avec ses équipements										
3	Mettre en poste le véhicule										
4	Remettre en état le poste de travail										
C3 – réaliser											
3 Contrôler, mesurer les structures											
1	Appliquer une procédure de contrôle des trains roulants										
2	Appliquer une procédure de contrôler et mesure des soubassements										
C4 – évaluer											
1 Évaluer la qualité											
1	Contrôler la qualité de son intervention										
2	Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les protections adaptées										
3	Appliquer les règles de tri sélectif des déchets										

E3.2 INTERVENTION DE MESURE, CONTRÔLE, REMISE EN CONFORMITÉ D'UNE CARROSSERIE

Sous-épreuve E3.2

(Unité 32)

(Coefficient 4)

1 . CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE

Cette sous-épreuve a pour objet de valider tout ou partie des compétences suivantes du référentiel :

- C3.1 : Contrôler l'état géométrique des structures et des trains roulants.
- C3.2 : Diagnostiquer l'état géométrique des structures.
- C4.2 : Remettre en conformité la structure du véhicule et des trains roulants.

Les indicateurs de performances sont ceux définis dans le référentiel de certification.

Cette sous-épreuve s'effectue sur un véhicule accidenté. Elle peut aussi se dérouler sur un véhicule ayant un défaut de comportement dynamique sur la route.

2 . CONDITIONS DE RÉALISATION

Le support de l'épreuve est un véhicule dont une partie de la structure ou d'un train roulant est défectueuse. La documentation technique du véhicule est à disposition dans la banque de données fournie. Les outils d'aide au diagnostic (banc de géométrie des trains roulants, bancs de contrôle et de remise en ligne d'une structure de carrosserie) sont à disposition.

3. MODES D'ÉVALUATION :

3.1 Forme ponctuelle : Épreuve pratique durée 4 à 6 heures maximum. Coef. 4

L'évaluation est conforme aux conditions de réalisation et au contenu de l'épreuve.

Le candidat tire au sort un sujet préparé par l'équipe pédagogique du centre d'examen.

3.2 Contrôle en cours de formation :

Le contrôle en cours de formation comprend une situation d'évaluation organisée par les professeurs chargés des enseignements technologiques durant le temps de formation. L'évaluation se déroule au cours du dernier semestre de la formation. La période choisie pour l'évaluation pouvant être différente pour chacun des candidats, son choix relève de la responsabilité des enseignants.

Le niveau de difficulté de cette épreuve est équivalent à celui de l'épreuve ponctuelle correspondante. Plusieurs TP intégrés à la stratégie de formation doivent répondre aux exigences de cette évaluation.

La commission d'évaluation est composée de l'équipe enseignante avec la participation d'un professionnel.

L'élève est informé à l'avance de la période prévue pour le déroulement de la situation d'évaluation.

A l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique du centre de formation constitue pour chaque candidat un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé,
- les documents produits par le candidat (tableaux de relevés,...),
- la fiche d'évaluation avec les indicateurs et critères ayant permis la proposition de note,
- une fiche d'analyse du travail effectivement réalisé par le candidat.

Ces deux fiches seront adressées au jury qui pourra éventuellement demander à avoir communication de l'ensemble du dossier constitué.

CAPLP Externe et CAFEP Réparation et revêtement en carrosserie	Session 2014
Dossier Technique	DT 17/21

L'ensemble de ces documents sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

4. ÉVALUATION :

La fiche d'évaluation du travail réalisé, rédigée et mise à jour par l'inspection générale de l'Éducation nationale, sera diffusée aux établissements par les services rectoraux des examens et concours.

CAPLP Externe et CAFEP Réparation et revêtement en carrosserie	Session 2014
Dossier Technique	DT 18/21

DT13 : Tableau des relations entre compétences et savoirs - situation d'évaluation de la sous-épreuve E3.2 du Bac Pro

CAPACITÉS et COMPÉTENCES		SAVOIRS ASSOCIES														
		S 1.1	S 1.2	S 1.3	S 2.1	S 2.2	S 2.3	S 3.1	S 3.2	S 3.3	S 3.4	S 4.1	S 4.2	S 4.3	S 4.4	S 4.5
C 31 - Contrôler l'état géométrique des structures et des trains roulants.																
C31.1	Manutenionner le véhicule.															
C31.2	Mesurer, contrôler les jeux, alignement, affleurement.															
C31.3	Effectuer les contrôles et mesures des trains roulants.															
C31.4	Effectuer les contrôles et les mesures du soubassement.															
C 32 - Diagnostiquer l'état géométrique des structures et des trains roulants.																
C32.1	Interpréter le relevé des mesures.															
C32.2	Diagnostiquer l'état géométrique des structures et des trains roulants.															
C32.3	Proposer une intervention et la méthode de remise en conformité.															
C 42 - Remettre en conformité la structure du véhicule et des trains roulants.																
C42.1	Choisir et s'appropriier le processus de remise en état.															
C42.2	Manutenionner et positionner le véhicule sur l'aire de remise en ligne.															
C42.3	Réaliser la remise en ligne de la structure.															
C42.4	Réaliser le réglage des trains roulants.															

DT14 Savoirs associés

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux			
		1	2	3	4
S3.1 – organisation structurelle des véhicules					
S3.1.1 – les ensembles carrossés					
<ul style="list-style-type: none"> – Les différents types de structures – Les divers éléments constituant une carrosserie – Les mécanismes rencontrés en carrosserie (articulations, capot, portes, hayons, vitres, toit ouvrant...) 	<ul style="list-style-type: none"> – Différencier les ensembles et sous-ensembles d'une structure de véhicule. – Indiquer la fonction des éléments appartenant aux sous-ensembles. – Donner la fonction des différents mécanismes rencontrés. – Préciser les règles de fonctionnement et de dépose. – Décrire et réaliser les réglages. 				
S3-2 – les fonctions techniques implantées dans les véhicules					
S3.2.1 – liaisons au sol					
<ul style="list-style-type: none"> – Systèmes de direction <ul style="list-style-type: none"> • Différentes solutions technologiques utilisées • Principes de fonctionnement, de dépose, de stockage • Contrôles après remontage – Les suspensions non pilotées <ul style="list-style-type: none"> • Différents montages • Principes de fonctionnement • Méthodologie de diagnostic • Contrôles après remontage 	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les différents éléments des liaisons au sol (suspensions, direction, trains roulants). – Indiquer la fonction des éléments des liaisons au sol (suspensions, direction, trains roulants). – Identifier les liaisons avec la carrosserie. 				
<ul style="list-style-type: none"> – Les suspensions pilotées <ul style="list-style-type: none"> • Différentes solutions technologiques utilisées • Principes de fonctionnement, de dépose, de stockage • Contrôles après remontage • Paramétrages possibles 	<ul style="list-style-type: none"> – Citer les caractéristiques et leurs incidences sur la tenue de route et le confort des éléments de liaison au sol (suspensions, direction, trains roulants). – Décrire et appliquer les méthodologies de diagnostic des systèmes de liaison au sol. 				
<ul style="list-style-type: none"> – Géométrie des trains roulants <ul style="list-style-type: none"> • Différentes solutions technologiques utilisées • Caractéristiques (angles...) • Influences sur le comportement routier • Mesures et méthodologie de diagnostic • Réglage – Les jantes et pneumatiques <ul style="list-style-type: none"> • Différents types • Caractéristiques, identification • Montage • Réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> – Repérer les différents réglages à mettre en œuvre sur les trains roulants et connaître leurs incidences sur le fonctionnement. – Identifier les caractéristiques des jantes et pneumatiques. – Citer et justifier les règles de montage des pneumatiques et jantes. 				

DT15 Spécification des niveaux d'acquisition et de maîtrise des savoirs

